

# CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

## Forum Rural Mondial

Bilbao, 5-7 octobre 2011, DÉCLARATION FINALE

Nous, 200 femmes et hommes, dirigeants d'organisations paysannes nationales, régionales et internationales, de groupes et de mouvements sociaux de la société civile, et des principales institutions universitaires et de recherche, de quatre continents du monde – Afrique, Amériques, Asie et Europe -, ainsi que des représentants d'organisations nationales et intergouvernementales nous sommes rassemblés à Bilbao (Espagne), à l'appel de la Conférence Mondiale de l'Agriculture Familiale, sous l'intitulé « Nourrir le monde, soigner la planète ».

### L'agriculture familiale, notre choix pour l'avenir

Dans le monde actuel, 3 milliards de personnes vivent en zones rurales<sup>1</sup>. La plupart d'entre elles appartiennent à des familles engagées dans l'agriculture familiale, où le mari et/ou la femme, en collaboration avec les autres membres de la famille, sont directement impliqués dans la production et dans de nombreuses autres activités agricoles, où les cultures, le bétail, la pisciculture ou l'exploitation forestière constituent les principales sources de revenus. Souvent, ils n'ont qu'un accès limité aux terres et autres biens et ressources technologiques nécessaires pour rendre viable l'entreprise agricole. Actuellement, on compte 1,5 milliards d'agricultrices et d'agriculteurs travaillant quelques 404 millions d'exploitations agricoles de moins de deux hectares<sup>2</sup>, 410 millions de cueilleurs vivant des récoltes cachées des forêts et savanes<sup>3</sup>, entre 100 et 200 millions vivent du pastoralisme<sup>4</sup>, 100 millions de la pêche<sup>5</sup> et 370 millions appartiennent aux communautés autochtones<sup>6</sup>, avec une grande majorité d'entre eux qui travaillent dans l'agriculture. En outre, 800 millions de personnes cultivent des jardins potager urbains<sup>7</sup>.

L'agriculture familiale représente un secteur d'importance stratégique au regard de ses fonctions économiques, sociales, culturelles, environnementales et territoriales. Les femmes et les hommes engagés dans l'agriculture familiale produisent 70% de l'alimentation mondiale. L'agriculture familiale est la base d'une production alimentaire durable visant la sécurité et la souveraineté alimentaires, une gestion environnementale des terres et de leur biodiversité, ainsi que la préservation de l'important patrimoine socioculturel des communautés rurales et des nations.

### Enjeux et défis

Les agriculteurs familiaux dans le monde entier sont gravement touchés par les crises interconnectées alimentaire, financière, énergétique et du changement climatique. Beaucoup de politiques qui prétendent répondre à ces crises sont défavorables et ne répond pas aux conditions des agriculteurs familiaux. Il est déplorable de constater qu'actuellement le modèle économique dominant et les politiques de nombreux gouvernements et d'organisations internationales négligent l'agriculture familiale, voire la relègue en position d'inégalité. L'accapement des terres représente aujourd'hui une menace majeure pour l'agriculture familiale et menace la production alimentaire durable. De nombreuses familles paysannes, notamment les petits exploitants, les communautés autochtones et les bergers, sont privés de leurs biens par l'acquisition forcée de leurs terres pour établir de vastes domaines de cultures vouées à l'exportation et aux usages industriels.

<sup>1</sup> World Bank (2007): World Development Report 2008. Agriculture for Development, World Bank: Washington D.C.

<sup>2</sup> IAASTD (2009): Agriculture at a crossroads. Global report, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development: Washington D.C.

<sup>3</sup> ETC Group (2009): Who will feed us? Questions for the food and climate crisis, ETC Group: Ottawa.

<sup>4</sup> Convention on Biological Diversity (2010): A good practice guide: Pastoralist, nature conservation and development, Secretariat of the Convention on Biological Diversity: Montreal.

<sup>5</sup> Kura, Yumiko et al. (2004): Fishing for answers. Making sense of the global fish crisis, World Resources Institute: Washington D.C.

<sup>6</sup> IFAD (2009): IFAP Policy on Engagement with indigenous peoples, IFAD: Rome.

<sup>7</sup> World Watch Institute (2007): State of the World 2007. Our urban future, World Watch Institute: New York/London.

Les familles d'agriculteurs ont souvent un accès limité aux marchés et aux informations du marché, et un contrôle réduit sur ceux-ci, et dispose d'un pouvoir de négociation très faible sur le prix de leurs produits. Ces dernières années, cette situation a été aggravée par la volatilité vertigineuse des prix alimentaires.

Les femmes paysannes jouent un rôle vital dans la production et fournissent la nourriture de leurs familles et de leurs communautés. Elles sont les gardiennes de l'Environnement ainsi que d'une agriculture plus traditionnelle, moins intensive et de l'introduction de techniques efficaces. Elles occupent la première place dans le travail de conservation du patrimoine naturel et génétique par sélection des semences pour la plantation, la récolte, le stockage et le traitement. Pourtant, leur contribution est sous-estimée et la majeure partie des politiques agricoles et des programmes restent insensibles aux besoins des agricultrices. Les femmes n'ont pas accès à la terre ni contrôle sur celle-ci, pas plus qu'elles n'accèdent aux marchés ni à l'éducation et qu'elles n'ont leur place et voix au sein des organisations paysannes et des instances gouvernementales. Elles sont confrontées quotidiennement à une discrimination de genre dans la famille comme dans la société. Ces facteurs réduisent leur capacité de contribuer au développement agricole et d'en bénéficier et accroissent leur vulnérabilité.

Nos jeunes, faute d'un soutien économique et éducatif capable de les motiver à rester dans l'agriculture, choisissent l'exode rural, incapables qu'ils sont de réaliser leur rêve de rester, de créer et de produire la vie dans leur propre espace.

## **Nos revendications**

### **A. Au niveau général**

Pour améliorer la situation des femmes et des hommes engagés dans l'agriculture familiale, et libérer leur potentiel en tant qu'acteurs essentiels de la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde, il faut renforcer leur visibilité, transformer les institutions et défendre des politiques en prise avec leurs besoins.

1. Renforcer les organisations et mouvements d'agriculture familiale pour qu'ils fassent entendre leur voix à l'échelon des politiques, des institutions et des marchés, pour sécuriser l'accès aux ressources nécessaires et pour s'assurer de la mise en place d'une dynamique inclusive et positive en faveur des groupes les plus marginalisés (femmes, jeunes, peuples autochtones, etc.).
2. S'assurer que les institutions publiques et privées assument leurs responsabilités envers les agriculteurs familiaux et leur fournissent des services ciblés de qualité (à savoir, infrastructures, vulgarisation, recherche technologique et innovation, information, distribution publique, éducation, intervention d'urgence, etc.) sur la base des connaissances, des capacités et des intérêts des agriculteurs familiaux.
3. Élaborer des politiques et définir des investissements, en consultation avec les organisations paysannes familiales, spécifiquement orientées à la satisfaction des besoins des agriculteurs familiaux (à savoir l'accès aux intrants de petite échelle, disponibilité/approvisionnement alimentaire au niveau local, stockage, programme d'aides *Bolsa Familia*, approche territoriale et adaptation aux systèmes locaux etc.) et à la redistribution des richesses afin de réduire les inégalités de genre et en matière d'accès aux ressources critiques (terres, eau) et aux services (financiers, technologies, protection sociale).

### **B. Nous demandons à nos gouvernements, en ce qui concerne les points suivants, de:**

- 1) *Accès et contrôle sur les ressources (terre, eau, forêts et semences).* Assurer le droit à la terre des agriculteurs familiaux (hommes et femmes), pasteurs et peuples autochtones, le droit aux ressources halieutiques des communautés de pêche, et le droit à un emploi décent et à un salaire équitable pour les travailleurs agricoles. Les forêts, les terres et les semences ne sont pas des marchandises mais des espaces de vie et des composants essentiels à la vie. Poursuivre les réformes agraires et protéger les agriculteurs familiaux contre l'accaparement des terres; assurer la reconnaissance juridique des droits de propriété communautaire et renforcer l'enregistrement des terres et des biens avec la participation significative des organisations des agriculteurs familiaux.

- 2) *Promouvoir des approches agro-écologiques durables par et avec des agriculteurs familiaux.* Investir aux côtés des agriculteurs familiaux dans des technologies, systèmes, pratiques et modèles agricoles respectueux de l'Environnement, durables et agro-écologiques, capables d'assurer une bonne gestion des ressources naturelles (terres, sols, forêts, eaux), la durabilité de l'Environnement et de la biodiversité, renforcer la capacité de résilience climatique, une utilisation large des ressources et de la sagesse locales et assurer le contrôle des paysans sur leurs propres semences.
- 3) *Assurer l'accès aux marchés avec un pouvoir de marché renforcé des agriculteurs familiaux.* Fournir un environnement approprié pour permettre aux agriculteurs familiaux de produire et de commercialiser collectivement (filiales produits) afin d'apporter une valeur ajoutée à l'activité agricole. Investir dans le renforcement des capacités des agriculteurs familiaux et de leurs organisations pour améliorer leur interaction avec les marchés locaux, nationaux et régionaux. Soutenir la création de valeur ajoutée pour les produits issus de l'agriculture familiale dans le but de créer des emplois et d'améliorer les revenus. Au niveau macro-économique, mener une analyse critique de l'OCM dans le contexte des Cycles de Développement de Doha et des Accords de Libre-Échange tout en poussant à la réforme et à l'intégration de marchés régionaux susceptibles de protéger les agriculteurs familiaux contre les effets de la volatilité des prix. S'assurer que les produits agricoles et alimentaires ne fassent pas l'objet de spéculations pervers.
- 4) *Promouvoir la prise d'autonomie des femmes et l'égalité des genres.* Reconnaître les femmes comme les conductrices et les actrices du changement dans l'agriculture. Incorporer le genre aux principaux aspects des recherches agricoles participatives, concevoir une politique de genre spécifique, avec mise en œuvre, suivi et évaluation. Éliminer la discrimination entre les genres des législations nationales (en particulier concernant le régime foncier, la propriété du bétail, l'accès aux ressources et aux droits contractuels) et s'assurer que les lois spécifiques sont ensuite mises en pratique. Faciliter la participation des femmes à tous les processus décisionnels importants par le biais d'un système de quotas obligatoires d'au moins 40%, formation au leadership, partage d'informations et visibilité. Mettre à disposition les fonds disponibles pour les crédits, systèmes d'épargne, de transportation, de santé et autres services sensibles au genre pour soutenir les femmes agricultrices. Augmenter le nombre de femmes agents de vulgarisation et former les agents de vulgarisation masculins à une plus grande sensibilité au genre. Cibler les investissements pour améliorer les connaissances des femmes, la formation, l'innovation en matière de production durable et de conservation.
- 5) *Renforcement des Organisations des Agriculteurs et des Producteurs.* Reconnaître les organisations paysannes comme des partenaires de plein droit pour la prise de décision et la prestation de services agricoles, par la création d'espaces institutionnalisés de participation, en proposant des incitations pour que les agricultrices et agriculteurs gèrent leurs associations et coopératives de manière indépendante et crédible, qu'il s'agisse de filières géographiques locales ou orientées aux produits ; en accordant des subventions et prêts ; en proposant des projets de coopération par l'intermédiaire de leurs organisations.
- 6) *Promouvoir l'agriculture auprès des jeunes.* Développer des politiques et programmes présentant l'agriculture comme une carrière ou une vocation motivante, significative, attrayante, rentable et crédible aux yeux de la jeunesse, par l'application de technologies modernes et adaptées visant un gain de valeur ajoutée et basées sur les TIC, et capables de leur inspirer de nouvelles innovations en agriculture. Prendre en compte la jeunesse urbaine, afin de jeter des ponts entre l'agriculture rurale et l'agriculture périurbaine.

### **C. Pour nos partenaires institutions et processus intergouvernementaux:**

Nous demandons à la FAO de soutenir le partenariat avec les Organisations Paysannes en faveur de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, et de déclarer l'agriculture familiale comme thème de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2014.

Nous appelons le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, lors de sa 37<sup>e</sup> session de Rome, du 17 au 22 octobre 2011, à répondre aux appels de base de la campagne AIAF et à aider à promouvoir les idéaux et le calendrier prioritaire de l'agriculture familiale au cours du processus de régionalisation et de décentralisation de la réforme du CSA, à court terme.

Nous appelons le FIDA à épauler les Organisations Paysannes et les institutions de développement rural dans la mise en place de plans d'actions prioritaires en matière de promotion de l'agriculture familiale. En particulier pour mettre l'accent sur le calendrier, conjointement avec le Comité directeur du Forum mondial des agriculteurs, pour la FAFO 2012.

Nous demandons à la Commission du Développement Durable (CDD-PNUE) de reconnaître l'importance de l'appel AIAF et d'assurer à celui-ci une bonne place à l'ordre du jour, parmi beaucoup d'autres programmes de développement importants au sein des activités préparatoires à la Déclaration de Rio+20 de 2012.

Nous appelons également la Commission de la Condition de la Femme (CSW-UNWOMEN), lors de sa session de 2012, à inscrire l'appel AIAF à l'ordre du jour de la prochaine session sur les femmes rurales.

Nous appelons les associations gouvernementales régionales, telles que l'ASEAN, la SAARC, l'Union Africaine, les Communautés économiques régionales (CER), les collectivités andines, le MERCOSUR, l'UE, etc. à reconnaître l'agriculture familiale par le biais des gouvernements nationaux respectifs et à promouvoir un cadre politique cohérent et des programmes en faveur des petits agriculteurs.

### **Nos engagements**

En tant qu'organisations d'agriculteurs de niveaux national, régional et international, nous allons nous assurer que nous disposons des instruments de gouvernance garantissant légitimité, représentativité, démocratie et inclusion pour les femmes, les jeunes et les marginalisés. Nous allons renforcer nos capacités à agir professionnellement et à donner les moyens à nos membres d'agir économiquement, socialement et politiquement. Nous nous engageons à soutenir les efforts de nos adhérentes pour acquérir de l'autonomie en leur fournissant des espaces d'action collective et pour s'impliquer en matière de leadership ainsi que, en aidant à renforcer leurs capacités à revendiquer leurs ressources foncières, financières, techniques et autres.

En tant que mouvements sociaux, institutions universitaires et de recherche et autres organisations de la société civile, nous allons soutenir les organisations paysannes à renforcer leurs capacités, la recherche de politiques, les prises de position et la montée en autonomie, dans le respect de leur autonomie et de leurs capacités et à travailler en véritable partenariat avec ces organisations.

Ensemble, nous nous engageons, en signe de solidarité, de pousser fermement ces appels avec urgence et dévouement, dans l'année à venir et à court terme.

**Signé par:** Les organisations paysannes

**Approuvé par:** Organisations de la société civile

**Avec la forte présence et le soutien des:**

Agences gouvernementales nationales

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Fond International pour le Développement Agricole (IFAD)

Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale

ONU Equipe Spéciale de Haut Niveau sur la Crise Mondiale de la Sécurité Alimentaire